

**DEMANDE DE PREINSCRIPTION AU DIPLOME D'UNIVERSITE**

**TECHNIQUES DE MICROCHIRURGIE**

Monsieur  
ou  
Madame  
ou  
Mademoiselle

**NOM et PRENOMS DU CANDIDAT**

NOM de jeune fille pour les femmes mariées : .....

NATIONALITE : .....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : .....

SITUATION DE FAMILLE : .....

ADRESSE : .....

.....

RESIDENCE EN FRANCE : .....

.....

Mail..... TELEPHONE .....

**PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER**

- une photocopie des diplômes nécessaires à l'inscription et éventuellement leur traduction certifiée conforme par un service culturel de l'Ambassade de FRANCE de leur pays

- une lettre de recommandation de votre chef de service actuel (éventuellement)

**LE DOSSIER COMPLET SERA RETOURNE  
AU SERVICE DES SPECIALITES MEDICALES  
AVANT LE 10 OCTOBRE**

## CURRICULUM VITAE

Quelles études avez-vous faites ? Dans quels établissements ?

- Etudes universitaires :

- Autres études :

**Etes-vous :**

- Interne C. H. U. ou de Spécialité (Précisez l'année du concours d'internat)
- Chef de Clinique-Assistant des Hôpitaux (Précisez le service)

Quels emplois, situations, postes (publics ou privés) avez-vous occupés ?

Lesquels occupez-vous actuellement ?

Qui dirige actuellement votre travail ?

Nom :

Fonctions :

Adresse professionnelle :

Références des études, articles, ouvrages que vous avez publiés :

**Si vous êtes médecin étranger :**

- Etes-vous déjà venu(e) en FRANCE ?

- Dans l'affirmative, quand et pour combien de temps ?

## ETUDES ENVISAGEES

### EXPOSE DETAILLE DU PROGRAMME D'ETUDES

Préciser le domaine et la spécialité envisagés

Le programme d'études choisi a-t-il un rapport avec un projet en cours dans votre université, administration ou entreprise ? Lequel ?

Envisagez-vous d'autres études complémentaires à ce programme ? (le programme d'études doit être fourni de la manière la plus détaillée possible).

Je soussigné (e) (nom et prénom) .....

certifie l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.

A ....., le .....

Signature

de pourvoir

**TRES IMPORTANT** : Il est rappelé aux candidats à ce diplôme, que ni les études ni les stages hospitaliers ne sont rémunérés et qu'il leur appartient, à TOUS, de pourvoir à leurs besoins (nourriture, logement, couverture sociale et professionnelle, etc. ...)